

Dossier traité par
Mme RASSON Stéphanie
+ 32 (0)56 860 207
Secrétariat des Directions
Rue de Courtrai, 63
7700 Mouscron
Tél. : +32(0)56 860. 200
www.mouscron.be

Mouscron, le 21 novembre 2018

Monsieur Claude ARCHER

N/Réf. : SC/2018/NB/SR/519

Monsieur Archer,

Nous revenons vers vous suite à votre demande relative aux justificatifs de frais de voyages ou missions des échevins accompagnants.

Nous vous prions de trouver, ci-joint, le tableau relatif aux frais de voyage du service jumelage.

Concernant les relations internationales, les seuls frais de voyage ont été comptabilisés en 2016 pour une facture de location de bus pour se rendre à l'aéroport de Paris le 8 juillet 2016 et le retour le 17 juillet 2016. Seul l'Echevin Michel Franceus y participait et les autres frais relatifs à ce voyage à Buffalo dans le cadre des relations internationales n'ont pas été prises en charge par la Ville.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Archer, nos salutations les plus distinguées.

La Directrice générale,

La Bourgmestre,



N. BLANCHE



B. AUBERT

